



Séisme en Charente-Maritime et Deux-Sèvres, l'artisanat mobilisé

mardi 20 juin 2023, par [lpe](#)

Face à l'urgence et aux difficultés des localités et des artisans impactés par le séisme de vendredi dernier, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine, et les Chambres de niveau départemental de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, déploient tous les moyens dont elles disposent afin de leur venir en aide.

Vendredi 16 juin, les départements de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres ont été frappés par un violent tremblement de terre. Dans les heures qui ont suivi, le Président de la CMA Nouvelle-Aquitaine, Gérard Gomez, a annoncé : *« avec ma collègue présidente de la CMA 17, Sylvie Martin, et Sébastien Kugler, président de la CMA 79, nous souhaitons exprimer notre solidarité aux personnes affectées, et en particulier aux entreprises artisanales qui peuvent subir les conséquences de cette catastrophe naturelle. Dans les deux départements, des cellules de crise sont mobilisées pour leur venir en aide »*. Il a également précisé : *« artisans, que vous ayez besoin d'informations sur les démarches administratives, d'une assistance pour la réparation de vos locaux, ou encore de conseils pour la gestion de votre activité pendant cette période de crise, notre équipe d'experts est là pour vous accompagner »*. Enfin, il a rappelé que *« tous les artisans « non impactés » de la région sont solidaires et prêts à aider à la reconstruction ! »*.

Informier et accompagner les entreprises impactées

Les CMA de niveau départemental de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres multiplient les courriels et les appels en direction des entreprises artisanales enregistrées sur leur territoire respectif. Elles communiquent également sur leurs sites internet et leurs réseaux sociaux afin de les informer des démarches à effectuer. Elles leur rappellent notamment l'importance de prendre des photos et de contacter leur assurance. Enfin, elles les incitent à se rapprocher dès que possible du conseiller en charge de la cellule de crise de leur département :

- En Charente-Maritime : Laurence Fretard - 05 46 50 03 07 - laurence.fretard@cma-nouvelleaquitaine.fr

- Dans les Deux-Sèvres : Thierry Dubois - 05 49 77 22 14 - thierry.dubois@cma-nouvelleaquitaine.fr

Soutenir également les communes sinistrées

En parallèle, un courrier signé du président Gérard Gomez va être adressé aux Maires et aux Directeurs Généraux des Services dans les prochaines heures. Celui-ci a pour objectif de les assurer du soutien de la CMA Nouvelle-Aquitaine, et de leur rappeler que la Chambre de région a la possibilité, si besoin, de les mettre en relation avec des artisans pouvant potentiellement réaliser les travaux les plus urgents sur leur territoire.

Abonnez Vous!